

Retour sur la dimension criminelle de la crise des Subprimes (1)

 blogs.mediapart.fr/aurore-lalucq/blog/180717/retour-sur-la-dimension-criminelle-de-la-crise-des-subprimes-1

Dans l'imaginaire collectif, la crise des subprimes éclate en septembre 2008 avec la chute de Lehman Brothers. Nous avons tous et toutes encore en tête ces images d'employés de Lehman, licenciés au petit matin, sortant des locaux de leur banque avec, entre les mains, des cartons contenant leurs effets personnels.

Reviennent alors en boucle dans les médias des termes jusqu'ici inconnus du grand public, des journalistes, mais aussi de la majorité des analystes économiques : la « titrisation » et les “*subprimes*”. La chute de Lehman s'expliquerait ainsi par un recours démesuré à ces produits hautement spéculatifs.

Plus tard viendront des explications plus globales : la crise aurait pris sa source dans la bulle immobilière étatsunienne, elle-même rendue possible par une politique monétaire laxiste et un soutien excessif des deux institutions parapubliques – Fannie Mae et Freddie Mac – à l'accession à la propriété des couches moyennes américaines.

En d'autres termes, les États-Unis (et le monde) feraient les frais d'une sorte de relance keynésienne « privée » : au lieu d'améliorer les conditions de vie des Américains et de soutenir l'activité économique à travers des politiques publiques, l'administration américaine aurait préféré faciliter l'accès de ses citoyens au crédit afin qu'ils puissent s'offrir éducation, logement, transport et santé. Et c'est vrai.

Comme le résume parfaitement Marcellus Andrews, professeur d'économie au Barnard College (Université de Columbia) : *Nous avons établi un contrat social qui consistait essentiellement à financer la consommation par la dette. Et nous avons demandé à Wall Street de trouver un moyen de prêter de l'argent à des gens qui autrement n'auraient pas pu emprunter : les sidérurgistes au chômage de Cleveland, les travailleurs sans diplôme, ceux qui travaillent dans les bodegas du Bronx... Bref, tous ceux qui rêvent d'une grande maison et d'une télé mais qui ne peuvent se les offrir, et qui doivent utiliser leur carte de crédit pour payer leur assurance maladie. Et Wall Street l'a fait. Nous avons cédé notre pouvoir à des entreprises de gestion financière en demandant aux marchés de résoudre les problèmes sociaux » (1).*

D'autres économistes relieront plus tard la Grande crise (c'est son nom) aux questions énergétiques, à l'instar de Gaël Giraud (2). Si je partage son analyse, mon propos est d'attirer l'attention du lecteur sur une dimension peu commentée de la crise : la fraude, l'escroquerie à une échelle systémique.

La crise débute fin 2006

Aux États-Unis, la crise éclate bien avant 2008 quand les premiers établissements spécialisés dans les prêts hypothécaires font faillite.

Ce sera Ownit Mortgage, en décembre 2006, Ameriquest en septembre 2007, IndyMac en juillet 2008... Les établissements qui avaient permis aux classes américaines les moins favorisées d'accéder au logement tombent les uns les autres. La faute aux *subprimes*, ces produits titrisés complexes ? Ou à des actifs toxiques ? En partie seulement, car la crise s'explique aussi par des pratiques hautement frauduleuses visant les plus fragiles : Les personnes âgées, les malades, les plus précaires, les illettrés, et évidemment les communautés dites latinos et afro-américaines.

La dimension criminelle des crises

Comme Christian Chavagneux et Jean-François Gayraud le soulignent dans leurs travaux respectifs, il existe dans toute crise financière une part de criminalité (3). Et cette criminalité peut avoir des conséquences systémiques, c'est-à-dire à même d'engendrer des crises de grande ampleur.

À la fin des années 1980, les États-Unis connurent une crise de ce type, celle dite des *Savings and loan* lors de laquelle plus de 1 600 de ces caisses d'épargne firent faillite. À son origine, des pratiques bancaires hautement frauduleuses : surévaluation des biens, dossiers d'octroi de prêts bâclés ou falsifiés, fraudes comptables...

Cependant, grâce à la pugnacité de quelques régulateurs et superviseurs, l'affaire fut mise sur la place publique, la crise circonscrite, les dirigeants des caisses frauduleuses jugés et condamnés à de la prison ferme pour bon nombre d'entre eux et les élus complices (les cinq sénateurs dits de Keating (4) parmi lesquels se trouvaient John McCain, candidat malchanceux face à Barack Obama aux présidentielles de 2008) réprimandés par leurs pairs réunis au sein du Comité d'éthique du Sénat. Pour illustrer l'ampleur systémique de la criminalité en col blanc lors de cette crise, on peut rappeler que plus de 800 responsables de caisses d'épargne (dirigeants et cadres supérieurs) furent condamnés à des peines de prison fermes. La plus longue ayant été attribuée à Woody Lemons, le président de la Vernon Savings and Loan Association qui écopa de trente ans de prison.

Malheureusement les leçons de cette crise n'ont pas été retenues, puisqu'on trouve à l'origine de la crise des subprimes les mêmes comportements frauduleux (parfois avec les mêmes protagonistes !), aggravés par un environnement particulièrement criminogène, celui des 3 « dé » (déréglementation, désupervision et dépénalisation de fait) et de Bâle II (cet accord prudentiel – très critiquable – dont l'objectif affiché était de limiter les risques bancaires), des normes comptables, à laquelle vint s'ajouter une idéologie farouchement opposée à toute régulation.

Comme le soulignent les criminologues Tomson Nguyen et Henry Pontell : *La crise financière de 2008 de la zone Atlantique Nord [...] semble avoir été le théâtre dans lequel l'appât du gain, la supercherie, une surveillance insuffisante et la cupidité de nombreux initiés ont entraîné le développement d'une criminalité telle qu'elle déboucha sur une véritable catastrophe (5).*

Aussi, « discuter ou rediscuter des réformes financières n'est pas une solution en soi si on refuse de traiter de la question de la fraude », martèle James Galbraith depuis des années. S'il ne s'agit pas d'attribuer l'entière responsabilité de la crise aux comportements frauduleux, il s'avère néanmoins impératif de préciser, aux côtés du magistrat Jean de Maillard, auteur de nombreux livres sur le sujet (6), que « si nous n'intégrons pas la fraude à notre analyse, nous ne pouvons pas comprendre la crise financière que nous subissons ».

Comme nous le verrons dans un prochain billet, par fraude il faut entendre « un réseau de contrefaçon à l'ampleur colossale (7) », qui a produit des prêts hypothécaires contrefaits en masse : des prêts menteurs, des prêts à neutrons (conçus pour exploser en détruisant les personnes mais pas les bâtiments) ou encore des prêts ninja (*no income, no job, no asset* – sans revenu, sans emploi, sans actifs), peu importe leur nom, dans tous les cas il s'agissait de prêts contrefaits destinés la plupart du temps à faire défaut, à ne pas être remboursés en d'autres termes.

Si la justice américaine a timidement commencé à réagir face aux pratiques de ces criminels en col blanc, la fraude et son rôle récurrent dans les dernières crises financières ne parviennent toujours pas à percer dans les débats français et européens, malgré les efforts de personnalités comme Jean de Maillard, Jean-François Gayraud, Pierre Lascoumes, Ian Fraser, Christian Chavagneux ou encore de l'équipe de Médiapart (Dan Israel, Fabrice Arfi, Martine Orange, Laurent Mauduit, etc.).

Or si nous ne voulons pas voir les crises se reproduire à l'identique, il est essentiel de revenir sur les mécanismes à l'œuvre et principalement sur le fonctionnement de la fraude patronale, ses conséquences systémiques et son rôle dans la crise dite des *subprimes*...

A suivre... (Prochain Billet : la recette de la fraude patronale)

Cette série de posts est en partie issue du livre écrit avec William K Black "Les banquiers contre les banques, le rôle de la criminalité en col blanc dans les crises financières" paru aux éditions ECLM en 2015.

Références :

1. www.veblen-institute.org/quelles-solutions-a-la-crise?
2. Gaël Giraud, *Illusion financière*, L'Atelier, 2014.
3. Christian Chavagneux, *Une brève histoire des crises financières. Des tulipes aux subprimes*, La Découverte, 2011. Jean-François Gayraud, *Le nouveau capitalisme criminel*, Odile Jacob, 2014.
4. Keating a été le patron fraudeur le plus connu de la crise des *savings and loan*. Il a corrompu cinq sénateurs : A. Cranston (démocrate), D. Riegle (démocrate), D. DeConcini (démocrate), J. Glenn (démocrate) et J. McCain (républicain). Mis à part John McCain, qui se présenta aux présidentielles de 2008 face à Barack Obama, les autres sénateurs virent leur carrière politique entachée, voire interrompue.
5. "Fraud and inequality in the subprime Mortgage crisis", in *Economic Crisis and Crime*, Bingley UK : Jai Press/Emerald Publishing Group, 2011.
6. Notamment, *L'Arnaque. La Finance au-dessus des lois et des règles*, Gallimard, 2010.
7. Expression de James Galbraith.

Retour sur la dimension criminelle de la crise des subprimes (2)

 blogs.mediapart.fr/aurore-lalucq/blog/210717/retour-sur-la-dimension-criminelle-de-la-crise-des-subprimes-2

LE PRINCIPE DE LA FRAUDE PATRONALE

Pour comprendre le rôle de la fraude dans les crises bancaires et financières, revenons en premier lieu sur la notion même de « fraude patronale » et la façon dont les criminels en col blanc opèrent.

Juridiquement, l'élément qui définit la fraude et la distingue des autres formes de vol, c'est l'imposture ou la tromperie. Son *modus operandi* est simple : le malfaiteur va amener sa future victime à lui faire confiance dans le seul but de la trahir.

Dans sa variante patronale, la fraude est l'œuvre de dirigeants. Comme le souligne Jean de Maillard : « Les dirigeants peuvent devenir, contrairement à ce qu'on pourrait croire, les meilleurs ennemis de leur entreprise car ils sont les mieux placés pour la dévaliser (1). »

On parle ainsi de fraude patronale quand un dirigeant utilise son entreprise à la fois comme une arme d'extorsion et comme un bouclier pour compliquer la détection de sa fraude (Wheeler et Rothman 1982). La fraude patronale fournit à un dirigeant un moyen en apparence légal de convertir les actifs de l'entreprise en biens personnels.

Autrement dit, de faire apparaître au bilan de l'entreprise des revenus fictifs – *via* des manipulations comptables – afin de s'octroyer des rémunérations astronomiques, cette fois-ci bien réelles.

À première vue, ces types de vol peuvent sembler sans grande gravité. Il est pourtant impératif de ne pas minorer leur impact. Comme le souligne la cellule du FBI dédiée à la lutte contre la criminalité en col blanc, « ce type de criminalité n'est pas sans faire de victimes » (2). Une seule escroquerie « en col blanc » peut conduire à la faillite d'une entreprise, ruiner des familles entières et coûter des milliards à certains investisseurs (et parfois les trois simultanément, comme dans l'affaire Enron).

Et la situation peut prendre une tournure particulièrement dangereuse quand ces fraudes se produisent par vagues ou sous forme épidémique (3), car elles viennent alors briser la confiance vitale au fonctionnement des marchés, en frappant impunément l'ensemble des acteurs du secteur concerné : les malhonnêtes comme les plus honnêtes.

George Akerlof, prix de la banque de Suède en mémoire à Alfred Nobel, a parfaitement décrit ce phénomène dans son article (4) sur le marché des *Lemons* (les voitures d'occasion). Il y explique que lorsque des escrocs obtiennent un avantage compétitif sur un marché, par exemple en mentant sur la qualité des voitures vendues, ils se retrouvent alors en position de force. En revanche, les entreprises qui agissent dans la légalité sont durement touchées. Elles subissent une sorte de double peine : quand la fraude est en cours, elles perdent des parts de marché, pénalisées par les offres déifiant toute concurrence des entreprises fraudeuses ; mais elles en perdent à nouveau une fois la fraude et les fraudeurs démasqués, car c'est la réputation du secteur tout entier qui est entachée.

C'est pourquoi on peut qualifier les patrons-escrocs à l'origine des fraudes patronales de « superprédateurs » financiers (Black 2012) tant ils infligent des pertes financières considérables, supérieures à la somme des dégâts engendrés par toutes les autres formes de criminalité contre les biens réunies. Ces pertes sont d'autant plus lourdes quand leurs fraudes se produisent par vagues et viennent hypertrophier les bulles financières. Comme ce fut le cas lors de la crise des caisses d'épargne américaines des années 1980, des scandales Enron et WorldCom à la fin des années 1990 et plus récemment lors de la crise dite des *subprimes*.

La criminalité financière peut donc avoir des conséquences macroéconomiques. Et il ne s'agit pas d'un

phénomène spécifique aux États-Unis. En Europe par exemple, les bulles islandaises, irlandaises et espagnoles sont très probablement liées à des épidémies de fraude.

LES PRÉALABLES NÉCESSAIRES À LA FRAUDE

Mais avant d'aller plus loin, essayons tout d'abord de mieux comprendre comment fonctionne une fraude. Quelques prérequis sont évidemment nécessaires à sa mise en oeuvre. Pour mettre en place leurs opérations frauduleuses, dont rappelons-le l'unique objectif est de piller les ressources de l'entreprise à des fins d'enrichissement personnel, les escrocs ont recours à certaines pratiques, opérées la plupart du temps de manière simultanée (pour faciliter la lecture de notre présentation, nous avons ici choisi de les faire se succéder). Nous pourrions presque parler de principes ou de pratiques stylisés tant on retrouve systématiquement chacune de ces étapes derrière chaque cas de fraude patronale.

1. Instaurer une culture d'entreprise et des pratiques managériales douteuses : culte de l'ego, intimidation et humiliation

Les patrons-escrocs possèdent certaines qualités dont une primordiale : ils savent repérer et exploiter les faiblesses humaines. Ils ont aussi pour signe distinctif l'audace. Pour ne pas être gênés dans leurs opérations frauduleuses, les dirigeants fraudeurs vont faire en sorte d'instaurer une culture d'entreprise et des pratiques managériales propices à la fraude qui associe en général : rémunérations excessives, recours démesuré aux incitations monétaires et exaltation de l'ego.

Les salariés qui ne contredisent pas les méthodes du dirigeant sont flattés et les autres en revanche, notamment les plus rebelles, risquent de subir harcèlement et humiliations, l'objectif étant qu'ils se conforment aux pratiques de l'entreprise ou qu'ils la quittent au plus vite. Les patrons-escrocs cherchent aussi à alimenter leur propre culte de l'ego. Ils cherchent à être considérés comme des génies, dont l'intelligence demeure inaccessible au commun des mortels. Des profils qui ne sont pas sans rappeler ceux de Bernard Madoff, d'Angelo Mozilo (ancien dirigeant d'IndyMac et de Countrywide, deux institutions qui ont fait faillite), mais aussi dans une certaine mesure d'Alan Greenspan, ancien président de la Fed.

2. Neutraliser les contrôles internes et externes

Les patrons-escrocs ont besoin de tout contrôler pour mener à bien leurs affaires (Black 2000). Les entreprises bien gérées possèdent toutes de nombreux contrôles internes et externes pour prévenir toute pratique illicite. Si pour un dirigeant fraudeur, il est évidemment essentiel de chercher à les neutraliser, il lui faut parallèlement faire en sorte que son entreprise – une banque par exemple – obtienne le blanc-seing d'un des grands cabinets d'audit afin que ses clients continuent à lui faire confiance et à y placer leur argent. Impossible, pensez-vous ? Non.

Durant la crise des *savings and loan*, toutes les caisses d'épargne dirigées par des escrocs ont réussi à obtenir au moins une « opinion sans réserve (5) » d'un cabinet d'audit prestigieux (l'un de ceux qu'on appelait à l'époque les « Huit Grands (6) », devenus aujourd'hui après de nombreuses fusions les "Big 4" ou "Fat 4", c'est-à-dire Deloitte Touche Tohmatsu, KPMG, PricewaterhouseCoopers et Ernst & Young). En général, ces banques l'ont conservé pendant des années, car bien souvent le commissaire aux comptes extérieur est l'allié le plus précieux du patron escroc. Un fraudeur est toujours en quête d'experts-comptables, d'agents immobiliers et d'avocats complaisants. D'autant plus que la manipulation comptable et sa validation constituent le cœur même de son *business model*. Charles Keating, qui présidait la Lincoln Savings (7) dans les années 1980, une des caisses les plus frauduleuses de l'époque, considérait d'ailleurs son service comptable comme un centre de profit (Black 2012).

Plus récemment, les agences de notation Moody's, Standard & Poor's, Fitch Ratings ont toutes délivré des « AAA » (la note la plus haute, synonyme de « première qualité ») à des produits financiers toxiques et hautement spéculatifs. Ainsi en 2012, l'agence Standard & Poors a été condamnée par la justice australienne à rembourser certaines collectivités locales pour des pertes liées à l'effondrement de produits financiers notés « AAA », une

note trompeuse visant à faire passer pour sûrs des produits qui ne l'étaient pas, a estimé la juge australienne Jayne Jagot.

3. « Optimiser » l'environnement réglementaire de l'entreprise

Le dirigeant-fraudeur cherche aussi à optimiser son entreprise pour en faire un parfait véhicule d'escroquerie.

Dans cette perspective, il va toujours essayer de la positionner sur un terrain peu réglementé et prompt à la fraude comptable. Certains de ces patrons vont même jusqu'à transformer l'environnement réglementaire dans lequel évolue leur entreprise : affaiblir la réglementation permet de préserver, voire d'étendre la gamme des pratiques comptables abusives.

Les ressources financières de l'entreprise sont ainsi mobilisées à la fois pour :

- soutenir les processus de déréglementation via la commande de travaux économiques . Le but recherché étant ici de donner un vernis scientifique aux demandes de déréglementation. Le plus souvent, les études produites tendent évidemment à démontrer que les processus de libéralisation financière permettent de stimuler la croissance et de dynamiser l'économie. Frederic Mishkin ou encore Alan Greenspan font ainsi partie des économistes qui ont été généreusement rémunérés pour produire des rapports favorables à la déréglementation. Le versement de contributions aux campagnes politiques constitue également une autre forme, plus directe, de soutien à la déréglementation ;

- et « neutraliser » les agents des autorités de contrôle. Le plus simple pour y parvenir étant de les embaucher, mais les tentatives de corruptions, d'intimidations et les menaces en tout genre sont aussi des recours possibles.

4. Mettre sur pied une pyramide de Ponzi

Les entreprises dirigées par des patrons-escrocs présentent toujours une croissance exponentielle (Black 1993). Dans les cas les plus graves, il s'agit de pyramides de Ponzi, un mode de fonctionnement découvert à Boston dans les années 1920 et désormais associé à la récente affaire « Bernard Madoff ». Le principe d'une pyramide de Ponzi consiste à faire entrer continuellement de l'argent frais pour rémunérer les anciens investisseurs. Le fraudeur quant à lui empêche un pourcentage de ces flux entrants.

Le « revenu » record que produit la fraude comptable permet la croissance de la pyramide qui ne manquera pas de s'effondrer à terme.

Les quatre ingrédients que nous venons d'énoncer (culture d'entreprise douteuse, neutralisation des contrôles, aide à la déréglementation et pyramide de Ponzi) sont toujours à l'œuvre lors de la mise en place d'une fraude patronale, même s'ils peuvent ensuite donner lieu à des types de fraude légèrement différents, comme ce fut le cas sur le marché hypothécaire américain avant la crise de 2008.

A suivre...

prochaine épisode : Comment la fraude sur le marché des crédits hypothécaires a conduit à la crise

Références

1. « La crise financière de part et d'autre de l'Atlantique », octobre 2011, Institut Veblen, disponible en ligne : www.veblen-institute.org/IMG/pdf/finalsnat.pdf
2. www.fbi.gov/about-us/investigate/white_collar/mortgage-fraud
3. Avant même de devenir endémique, la fraude peut détruire tout un marché. Prenons un exemple simple mais évocateur : imaginons une réunion de 100 personnes auxquelles on aurait distribué à chacune une bouteille d'eau. Imaginons maintenant qu'on les informe qu'une seule de ces bouteilles a été empoisonnée. À votre avis, combien d'entre elles vont prendre le risque de boire ne serait-ce qu'une

seule gorgée de cette eau ?

4. George Akerlof, "The Market for 'Lemons': Quality Uncertainty and the Market Mechanism", *Quarterly Journal of Economics*, vol. 84, n° 3, 1970.
5. Une opinion sans réserve signifie que pour l'auditeur extérieur, les états financiers de l'institution sont représentés de façon transparente et fidèle et qu'ils ne comportent aucune anomalie significative.
6. À l'époque, les "Big 8" étaient constitués de Arthur Andersen, Arthur Young & Company, Coopers & Lybrand, Ernst & Whinney, Deloitte & Haskins & Sells, KPMG, Price Waterhouse, Touche & Ross & Bailey & Smart.
7. Lincoln Savings était une caisse d'épargne. Ce fut l'une des caisses les plus frauduleuses avec la Vernon Savings.